

M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU
SÉANCE ORDINAIRE

MERCREDI
LE 12 JANVIER 2011

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le douzième jour de janvier deux mille onze, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Gilles Dolbec, Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, MM. André Bergeron, Saint-Alexandre, Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Clément Couture, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Yves Duteau, Lacolle, Gérard Dutil, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Louis Hak, Saint-Georges-de-Clarenceville, Serges Lafrance, Henryville, Jacques Landry, Venise-en-Québec, Réal Ryan, Noyan, Michel Surprenant, Saint-Sébastien, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Gilles Dolbec.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

19 h 30 Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts

12355-11

Sur proposition du conseiller régional M. Michel Surprenant, appuyée par le conseiller régional M. Serges Lafrance,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec les modifications suivantes:

- 1.- Ajout du point 1.2.1 : Application de la politique culturelle pour le Haut-Richelieu - Demande d'aide financière : Musée du Haut-Richelieu pour le projet «Création d'un site Web) (4 000\$) (recommandé).
- 2.- Ajout du document 3 au point 2.1.1.
- 3.- Ajout du point 2.1.3 : Projet de guide des bonnes pratiques et formation sur le contrôle de l'érosion pour les employés municipaux et entrepreneurs locaux : Appui et aide financière de 500\$ (document 4).
- 4.- Remplacement du document 2 par le document 2A au point 2.2.1.
- 5.- Ajout du point 2.2.3 A) : Municipalité de Venise-en-Québec : Implantation de bureaux de la GRC à Venise-en-Québec (document 6).
- 6.- Ajout du point 2.2.3 B) : Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu : Projet «À pied dans le Vieux St-Jean» (document 7).
- 7.- Ajout du point 3.1 : Cours d'eau Patenaude - Lacolle : Entérinement de factures et autorisation à répartir (BMI experts-conseils inc. (2009-182) 2 162,42\$ et Béton Laurier inc. 13 898,76\$, pour un total de 16 061,18\$ (document 8).
- 8.- Ajout du point 3.2 : Ruisseau Hood, branche 4 - Mont-Saint-Grégoire : Autorisation à faire procéder aux démarches nécessaires relatives au nettoyage et nomination.
- 9.- Ajout du point 3.3 : Rivière du Sud, branche 67 - Saint-Sébastien : Autorisation à faire procéder aux démarches nécessaires relatives au nettoyage et nomination.
- 10.- Le point VARIA demeure ouvert.

ADOPTÉE

PV2011-01-12

Adoption du procès-verbal

12356-11 Sur proposition du conseiller régional M. André Bergeron,
appuyée par le conseiller régional M. Jacques Desmarais,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu tenue le 8 décembre 2010 dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

1.0 URBANISME

1.1 Schéma d'aménagement et de développement

1.1.1 Avis techniques

A) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu - Règlement 0966

12357-11 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
appuyée par le conseiller régional M. Gérard Dutil,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu approuve le règlement 0966 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, transmis à la M.R.C. du Haut-Richelieu en vertu de l'article 137.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chap. A-19.1), puisque ledit règlement respecte les orientations et objectifs du schéma d'aménagement et de développement de même que les dispositions du document complémentaire;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à délivrer le certificat de conformité à l'égard de ce règlement conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

ADOPTÉE

B) Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu - Règlement 397-10

12358-11 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Desmarais,
appuyée par le conseiller régional M. Serges Lafrance,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu approuve le règlement 397-10 de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, transmis à la M.R.C. du Haut-Richelieu en vertu de l'article 137.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chap. A-19.1), puisque ledit règlement respecte les orientations et objectifs du schéma d'aménagement et de développement de même que les dispositions du document complémentaire;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à délivrer le certificat de conformité à l'égard de ce règlement conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

ADOPTÉE

1.2 Développement économique

**1.2.1 Application de la politique culturelle pour le Haut-Richelieu -
Demande d'aide financière - Musée du Haut-Richelieu**

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité d'application de la politique culturelle du Haut-Richelieu à l'effet que les critères d'admissibilité sont respectés relativement à la demande d'aide financière du Musée du Haut-Richelieu, tout particulièrement quant aux axes d'intervention 1.1, 1.2, 1.4, 3.2 et 4.1;

EN CONSÉQUENCE;

PV2011-01-12

12359-11

Sur proposition du conseiller régional M. Yves Duteau,
appuyée par le conseiller régional M. Clément Couture,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu autorise le versement d'une aide financière de 4 000\$ au Musée du Haut-Richelieu et ce, pour le projet «Création d'un site Web»;

D'AUTORISER le préfet de la M.R.C. du Haut-Richelieu ou en son absence le préfet suppléant, et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe à procéder à la signature du protocole d'entente entre le Musée du Haut-Richelieu et la M.R.C. du Haut-Richelieu dans le cadre de la réalisation du projet «Création d'un site Web»;

QUE le Musée du Haut-Richelieu intègre le logo de la M.R.C. du Haut-Richelieu à même toute littérature ou publicité de sorte à ce qu'elle figure à titre de partenaire financier;

QUE le Musée du Haut-Richelieu fasse mention du partenariat financier de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour toute communication publicitaire ou publicité verbale via tout média, courrier électronique, etc.;

QU'à chaque événement concernant ce projet, le Musée du Haut-Richelieu installe à vue la bannière de la M.R.C.;

QU'une fois le projet réalisé, un bref bilan de l'activité, comprenant un bilan financier détaillé, devra être complété et remis à la M.R.C. au plus tard six (6) mois après la tenue de l'événement;

DE verser 50% de l'aide financière à la signature du protocole et 50% sur preuve de réalisation du projet soit, au dépôt du bilan final;

QU'advenant la non-réalisation ou la réalisation partielle du projet, toutes les sommes qui n'auront pas été dépensées devront être retournées à la M.R.C.;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à même l'enveloppe annuelle réservée pour la mise en œuvre de la politique culturelle du Haut-Richelieu.

ADOPTÉE

2.0 **FONCTIONNEMENT**

2.1 **Finances**

2.1.1 **Comptes - Factures**

CONSIDÉRANT la liste de comptes et factures déposée sous la cote «document 3» des présentes;

CONSIDÉRANT le règlement 444 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

EN CONSÉQUENCE;

12360-11

Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance,
appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

D'APPROUVER la liste de comptes et factures déposée sous la cote «document 3 » totalisant un montant de 1 493 871,75\$, laquelle est réputée faire partie intégrante des présentes;

PV2011-01-12

Résolution 12360-11 - suite

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à émettre les paiements y relatifs.

ADOPTÉE

**2.1.2 Programme de financement des MRC -
Autorisation aux signatures de l'entente de gestion**

12361-11 Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance,
appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu entérine l'entente de gestion à intervenir avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement au Programme d'aide financière aux MRC, laquelle se terminera le 31 décembre 2013;

DE DÉSIGNER le directeur général à titre de représentant de la M.R.C. du Haut-Richelieu aux fins de l'exécution de l'entente;

D'AUTORISER le préfet de la M.R.C. du Haut-Richelieu ou en son absence le préfet suppléant, et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe à signer l'entente à intervenir, le tout déposé sous la cote «document 1» des présentes.

ADOPTÉE

2.1.3 Guide des bonnes pratiques - Contrôle de l'érosion

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. de Brome-Missisquoi projette l'élaboration d'un guide terrain et de formations sur le contrôle de l'érosion pour les employés de voirie et entrepreneurs locaux;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise à publiciser de bonnes pratiques environnementales;

CONSIDÉRANT l'implication de la Direction régionale de la Montérégie du MTQ dans la rédaction, le graphisme, la mise en page et la production du guide, lequel servira aux employés des Centres de services du MTQ;

CONSIDÉRANT le besoin pour une formation pratique sur les mesures de gestion du ruissellement et de l'érosion pour les employés municipaux et entrepreneurs locaux;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des M.R.C. et municipalités situées en Montérégie Est pourrait bénéficier de cet outil;

CONSIDÉRANT QUE la CRÉ Montérégie Est pourrait participer au financement d'un projet régional;

EN CONSÉQUENCE;

12362-11 Sur proposition du conseiller régional M. Yves Duteau,
appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu appuie les démarches de la M.R.C. de Brome-Missisquoi afin d'obtenir une aide financière de la CRÉ Montérégie Est dans le but de produire un guide terrain des bonnes pratiques environnementales pour les employés municipaux et entrepreneurs locaux;

D'AUTORISER le versement d'une contribution financière de 500\$ pour la réalisation du projet;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

PV2011-01-12

2.2 Fonctionnement - Divers

2.2.1 Reconduction des comités «Tourisme», «Environnement», «Développement économique», «Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture», «Sécurité publique» et «Schéma d'aménagement et de développement»

12363-11 Sur proposition du conseiller régional M. Yves Surprenant, appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu confirme la reconduction des comités «Tourisme», «Environnement», «Développement économique», «Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture», «Sécurité publique» et «Schéma d'aménagement et de développement».

ADOPTÉE

2.2.2 Nominations

A) Nomination du préfet suppléant

A.1 Nomination

12364-11 Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir, maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, soit nommé au poste de préfet suppléant et ce, pour une période d'un an;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Patrick Bonvouloir accepte la charge du poste qui lui est confié et remercie les membres de la confiance témoignée à son égard pour la réalisation de ce mandat.

L'assermentation se tiendra après la levée de la séance

A.2 Autorisation aux signatures bancaires

12365-11 Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le préfet de la M.R.C. du Haut-Richelieu, M. Gilles Dolbec, ou en son absence le préfet suppléant, M. Patrick Bonvouloir, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Joane Saulnier, ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Manon Dextraze, à émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable, à signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la M.R.C., à demander l'ouverture par la banque de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la M.R.C. et à signer tout document ou convention utile et ce, pour tous les comptes détenus par la M.R.C. du Haut-Richelieu auprès de la Banque Nationale du Canada.

ADOPTÉE

PV2011-01-12

B) Membres du Comité administratif pour l'année 2011

B.1 Nominations

CONSIDÉRANT QUE le préfet de la M.R.C. du Haut-Richelieu M. Gilles Dolbec et le préfet suppléant, M. Patrick Bonvouloir, siègent d'office au sein du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu;

EN CONSÉQUENCE;

12366-11 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Desmarais, appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE M. Serges Lafrance, maire de la municipalité d'Henryville, M. Michel Surprenant, maire de la municipalité de Saint-Sébastien, et le conseiller régional Mme Christiane Marcoux, soient nommés à titre de membres du Comité administratif de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

Mme Christiane Marcoux, M. Serges Lafrance et M. Michel Surprenant acceptent la charge du poste qui leur est confié.

L'assermentation se tiendra après la levée de la séance.

C) Membres du Bureau des délégués pour l'année 2011, substituts et assermentation

C.1 Nominations

CONSIDÉRANT QUE le préfet de la M.R.C. du Haut-Richelieu, M. Gilles Dolbec, ou en son absence le préfet suppléant, M. Patrick Bonvouloir, siègent d'office à titre de membres du Bureau des délégués de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, le tout conformément à l'article 129 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE;

12367-11 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseiller régional M. Michel Surprenant, maire de la municipalité de Saint-Sébastien, ou en son absence, M. André Bergeron, maire de la municipalité de Saint-Alexandre, soient nommés à titre de délégués de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour l'année 2011;

QUE le conseiller régional M. Réal Ryan, maire de la municipalité de Noyan, ou en son absence, M. Serges Lafrance, maire de la municipalité d'Henryville, soient nommés à titre de délégués de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

MM. Michel Surprenant, Réal Ryan, André Bergeron et Serges Lafrance acceptent la charge du poste qui leur est confié.

L'assermentation se tiendra après la levée de la séance.

PV2011-01-12

D) Délégués au comité "Tourisme" pour l'année 2011

D.1 Nomination - Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu

12368-11 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Suzanne Boulais, maire de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire, soit nommée membre du comité "Tourisme" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du conseil d'administration de l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

Mme Suzanne Boulais accepte la charge du poste qui lui est confié.

D.2 Comité consultatif de la Station nautique

12369-11 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
appuyée par le conseiller régional M. Clément Couture,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Gérard Dutil, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, soit nommé membre du comité "Tourisme" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité consultatif de la Station nautique et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Gérard Dutil accepte la charge du poste qui lui est confié.

E) Délégués au comité "Environnement" pour l'année 2011

E.1 Nomination - Dossier du Pont Alburg-Swanton, Lake Champlain Basin Program et Steering Committe du Lac Champlain

12370-11 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Louis Hak, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, soit nommé membre du comité "Environnement" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité créé pour le dossier du Pont Alburg-Swanton, le Lake Champlain Basin Program et le Steering Committe du Lac Champlain et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Louis Hak accepte la charge du poste qui lui est confié.

PV2011-01-12

**E.2 Nomination - Comité de suivi au dossier
d'éradication de la châtaigne d'eau**

12371-11 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Louis Hak, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, soit nommé membre du comité "Environnement" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité de suivi du dossier d'éradication de la châtaigne d'eau et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Louis Hak accepte la charge du poste qui lui est confié.

E.3 Nomination - Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi

12372-11 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Louis Hak, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, soit nommé membre du comité "Environnement" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du conseil d'administration de la Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Louis Hak accepte la charge du poste qui lui est confié.

E.4 Nominations - COVABAR

A) Délégué

12373-11 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
appuyée par le conseiller régional M. Serges Lafrance,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Yves Duteau, maire de la municipalité de Lacolle, soit nommé membre du comité "Environnement" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté pour agir à titre de représentant de la M.R.C. du Haut-Richelieu au sein du conseil de concertation et du conseil d'administration du COVABAR et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Yves Duteau accepte la charge du poste qui lui est confié.

B) Substitut

12374-11 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
appuyée par le conseiller régional M. Serges Lafrance,

IL EST RÉSOLU:

PV2011-01-12

Résolution 12374-11 - suite

QUE le conseiller régional M. Jacques Desmarais, maire de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, soit nommé membre du comité "Environnement" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté pour agir à titre de substitut à M. Yves Duteau, représentant de la M.R.C. du Haut-Richelieu au sein du conseil de concertation et du conseil d'administration du COVABAR et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Jacques Desmarais accepte la charge du poste qui lui est confié.

E.5 Comité formé pour l'analyse des plans de gestion de la plaine inondable

12375-11

Sur proposition du conseiller régional M. Louis Hak, appuyée par le conseiller régional M. André Bergeron,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préfet M. Gilles Dolbec, ou en son absence le préfet suppléant, M. Patrick Bonvouloir, maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, de même les conseillers régionaux Mme Christiane Marcoux, ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Clément Couture, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, et M. Jacques Landry, maire de la municipalité de Venise-en-Québec, soient nommés membres du comité "Environnement" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatés pour agir à titre de représentants de la M.R.C. du Haut-Richelieu au sein du comité technique formé pour l'analyse des plans de gestion de la plaine inondable à être déposés par les municipalités auprès de la M.R.C. et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Gilles Dolbec, M. Patrick Bonvouloir, Mme Christiane Marcoux, M. Clément Couture et M. Jacques Landry acceptent la charge du poste qui leur est confié.

E.6 Nomination des administrateurs de Compo-Haut-Richelieu inc.

12376-11

Sur proposition du conseiller régional M. Gérard Dutil, appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir, les représentants des municipalités de Saint-Georges-de-Clarenceville et Sainte-Anne-de-Sabrevois ne participant pas à cette décision, considérant que le conseil de leur municipalité respective s'est prévalu des dispositions de l'article 10.1 du Code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1) relativement aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des déchets,

IL EST RÉSOLU:

QUE M. Gilles Dolbec, préfet et maire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Mme Christiane Marcoux, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. André Bergeron, maire de la municipalité de Saint-Alexandre, et M. Réal Ryan, maire de la municipalité de Noyan, soient nommés membres du comité "Environnement" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatés pour agir à titre d'administrateurs de Compo-Haut-Richelieu inc. et ce, pour un terme de deux (2) ans;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

Mme Christiane Marcoux et MM. Gilles Dolbec, André Bergeron et Réal Ryan acceptent la charge du poste qui leur est confié.

PV2011-01-12

E.7 Nominations à la présidence et vice-présidence de Compo-Haut-Richelieu inc.

E.7.1 Présidence

12377-11 Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant, les représentants des municipalités de Saint-Georges-de-Clarenceville et Sainte-Anne-de-Sabrevois ne participant pas à cette décision, considérant que le conseil de leur municipalité respective s'est prévalu des dispositions de l'article 10.1 du Code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1) relativement aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des déchets,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu nomme Mme Christiane Marcoux, conseiller régional, à titre de présidente de Compo-Haut-Richelieu inc.;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

Mme Christiane Marcoux accepte la charge du poste qui lui est confié.

E.7.2 Vice-présidence

12378-11 Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant, les représentants des municipalités de Saint-Georges-de-Clarenceville et Sainte-Anne-de-Sabrevois ne participant pas à cette décision, considérant que le conseil de leur municipalité respective s'est prévalu des dispositions de l'article 10.1 du Code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1) relativement aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des déchets,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu nomme M. Réal Ryan, maire de la municipalité de Noyan, à titre de vice-président de Compo-Haut-Richelieu inc.;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Réal Ryan accepte la charge du poste qui lui est confié.

F) Délégués au comité "Développement économique"

F.1 CRÉ de la Montérégie Est - Nomination

12379-11 Sur proposition du conseiller régional M. Michel Surprenant, appuyée par le conseiller régional M. André Bergeron,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir, préfet suppléant et maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, soit nommé membre du comité "Développement économique" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du conseil d'administration de la CRÉ de la Montérégie Est et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Patrick Bonvouloir accepte la charge du poste qui lui est confié.

PV2011-01-12

F.2 Corridor Patrimonial de la Rivière Richelieu

12380-11

Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Christiane Marcoux soit nommée membre des comités «Tourisme» et «Développement économique» de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité concernant le Corridor patrimonial de la Rivière Richelieu et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

Mme Christiane Marcoux accepte la charge du poste qui lui est confié.

F.3 Corporation du Fort Saint-Jean

12381-11

Sur proposition du conseiller régional M. Yves Duteau,
appuyée par le conseiller régional M. Clément Couture,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Christiane Marcoux soit nommée membre du comité "Développement économique" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du conseil d'administration de la Corporation du Fort Saint-Jean et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

Mme Christiane Marcoux accepte la charge du poste qui lui est confié.

F.4 Comité régional établi pour le suivi de la vision stratégique du Haut-Richelieu

CONSIDÉRANT QU'il n'est pas essentiel de maintenir un comité pour le suivi de la vision stratégique du Haut-Richelieu au sein de la M.R.C. puisqu'un comité régional a été mis sur pied, lequel regroupe plusieurs organismes publics du territoire;

EN CONSÉQUENCE;

12382-11

Sur proposition du conseiller régional M. Yves Duteau,
appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

DE DÉLÉGUER M. Patrick Bonvouloir, préfet suppléant et maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, afin de représenter la M.R.C. du Haut-Richelieu au sein du comité régional établi pour le suivi de la vision stratégique du Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2011, le tout puisqu'il fait partie du comité "Développement économique" de la M.R.C. du Haut-Richelieu;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

M. Patrick Bonvouloir accepte la charge du poste qui lui est confié.

F.5 Comité de mise en opération du réseau de fibres optiques et conseil d'administration de Développement Innovations Haut-Richelieu

12383-11 Sur proposition du conseiller régional M. Michel Surprenant, appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux Mme Suzanne Boulais, maire de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire, et M. Patrick Bonvouloir, maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, soit nommés membres du comité "Développement économique" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatés à titre de membre du comité établi pour la mise en opération du réseau de fibres optiques de même qu'à titre de délégués officiels de la M.R.C. du Haut-Richelieu afin de la représenter au sein du conseil d'administration de Développement Innovations Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

Mme Suzanne Boulais et M. Patrick Bonvouloir acceptent la charge du poste qui leur est confié.

G) Comité consultatif "culture" du C.E.H.R. (C.L.D.) - Délégué

12384-11 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Yves Duteau, maire de la municipalité de Lacolle, soit nommé membre des comités "Développement économique" et "Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la M.R.C. du Haut-Richelieu afin de la représenter au sein du comité consultatif de la culture du C.E.H.R. (C.L.D.) et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Yves Duteau accepte la charge du poste qui lui est confié.

H) Délégués au comité "d'Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture"

H.1 Conseil d'administration de la S.P.E.C. - Délégué

12385-11 Sur proposition du conseiller régional M. Michel Surprenant, appuyée par le conseiller régional M. Jacques Desmarais,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Yves Duteau, maire de la municipalité de Lacolle, soit nommé membre du comité "Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du conseil d'administration de la S.P.E.C. et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Yves Duteau accepte la charge du poste qui lui est confié.

PV2011-01-12

H.2 Comité d'application de la Politique culturelle du Haut-Richelieu - Nominations

12386-11

Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland, appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE Mme Christiane Marcoux, conseiller régional, et M. Yves Duteau, maire de la municipalité de Lacolle, soient nommés membres du comité "Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture" de la M.R.C. du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatés à titre de délégués de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité d'application de la Politique culturelle du Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2011;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

Mme Christiane Marcoux et M. Yves Duteau acceptent la charge du poste qui leur est confié.

I) Comité de sécurité publique

I.1 Nominations

12387-11

Sur proposition du conseiller régional M. Clément Couture, appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux M. André Bergeron, maire de la municipalité de Saint-Alexandre, M. Jacques Desmarais, maire de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Gérard Dutil, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, et M. Michel Surprenant, maire de la municipalité de Saint-Sébastien, soient nommés à titre de délégués de la M.R.C. du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité de sécurité publique;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

MM. André Bergeron, Jacques Desmarais, Gérard Dutil et Michel Surprenant acceptent la charge du poste qui leur est confié.

J) Comité schéma d'aménagement - C.C.A. - Nominations

12388-11

Sur proposition du conseiller régional M. Gérard Dutil, appuyée par le conseiller régional M. Yves Duteau,

IL EST RÉSOLU:

QUE M. Gilles Dolbec, préfet et maire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, ou en son absence le préfet suppléant, M. Patrick Bonvouloir, maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, de même que les conseillers régionaux Mme Suzanne Boulais, maire de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire, M. Serges Lafrance, maire de la municipalité d'Henryville, M. Michel Surprenant, maire de la municipalité de Saint-Sébastien, et Mme Christiane Marcoux, conseiller régional, soient nommés à titre de membres du comité schéma d'aménagement et du comité consultatif agricole;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

M. Gilles Dolbec, M. Patrick Bonvouloir, Mme Christiane Marcoux, Mme Suzanne Boulais, M. Serges Lafrance et M. Michel Surprenant acceptent la charge du poste qui leur est confié.

PV2011-01-12

K) Comité formé pour gérer le Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la Rivière Richelieu et des milieux humides associés - Nominations

12389-11

Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland, appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu confirme la composition du comité formé pour gérer le Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la Rivière Richelieu et des milieux humides pour l'année 2011 à savoir :

M. Serges Lafrance, maire d'Henryville,
M. Yves Duteau, maire de Lacolle,
M. Réal Ryan, maire de Noyan,
M. Jacques Desmarais, maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu,
M. Gilles Dolbec, préfet et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu,
M. Gérard Dutil, maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix,
M. Clément Couture, maire de Sainte-Anne-de-Sabrevois,
M. Daniel Cyr, représentant de COVABAR,
Mme Renée Gagnon, représentante de CIME Haut-Richelieu,
Mme Caroline Roberge, aménagiste;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la M.R.C..

ADOPTÉE

MM. Serges Lafrance, Yves Duteau, Réal Ryan, Jacques Desmarais, Gilles Dolbec, Gérard Dutil et Clément Couture acceptent la charge du poste qui leur est confié.

2.2.3 Demandes d'appui

A) Municipalité de Venise-en-Québec - Implantation permanente d'un poste de la GRC à Venise-en-Québec

CONSIDÉRANT QU'au cours de l'année 2010, la GRC a procédé à l'implantation d'un poste à Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative a donné des résultats positifs et a été grandement appréciée de la part du public;

EN CONSÉQUENCE;

12390-11

Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance, appuyée par le conseiller régional M. Jacques Desmarais,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu appuie les démarches de la municipalité de Venise-en-Québec afin que la GRC poursuive ses opérations au sein de cette dernière;

DE solliciter l'appui des municipalités du territoire du Haut-Richelieu de même que des M.R.C. de Brome-Missisquoi et des Jardins-de-Napierville;

QUE copie des présentes soit transmise aux 14 municipalités du territoire du Haut-Richelieu, aux M.R.C. de Brome-Missisquoi et des Jardins-de-Napierville, aux députés fédéraux des comtés de Brome-Missisquoi et de Saint-Jean, au Commissaire de la GRC et au ministre de la Sécurité publique fédérale.

ADOPTÉE

B) OTCHR - Projet «À pied dans le Vieux St-Jean»

CONSIDÉRANT QUE l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu a entrepris d'élaborer un circuit de visites à pied dans le Vieux St-Jean afin d'animer la Route du Richelieu, de favoriser par cette action concertée l'émergence d'un projet intégrateur mettant en place un outil durable de développement touristique et d'offrir aux excursionnistes, touristes, citoyens et aux groupes des visites guidées ou audio guidées selon un horaire prédéterminé;

EN CONSÉQUENCE;

12391-11 Sur proposition du conseiller régional Mme Suzanne Boulais,
appuyée par le conseiller régional M. Yves Duteau,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu appuie les démarches de l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu afin d'obtenir une aide financière de la CRÉ Montérégie Est dans le cadre de la réalisation du projet «À pied dans le Vieux St-Jean».

ADOPTÉE

3.0 COURS D'EAU

**3.1 Cours d'eau Patenaude - Lacolle -
Entérinement de factures et autorisation à répartir**

CONSIDÉRANT QU'un budget supplémentaire est nécessaire pour chaque projet de creusage, nettoyage ou entretien de cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. peut imposer une nouvelle somme de deniers en cours d'année, le tout afin de répartir les dépenses relatives à l'aménagement, l'entretien et le nettoyage de cours d'eau, conformément à l'article 976 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE;

12392-11 Sur proposition du conseiller régional M. Yves Duteau,
appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu entérine les factures présentées pour la réalisation de travaux dans le cours d'eau Patenaude, à savoir:

BMI experts-conseils inc. (2009-182).....	2 162,42\$
Béton Laurier inc.	13 898,76\$
Total	16 061,18\$

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier de la M.R.C. du Haut-Richelieu à faire parvenir à la municipalité de Lacolle, sa quote-part pour les frais encourus dans ce dossier et ce, suivant la réglementation en vigueur;

QU'il soit chargé un taux d'intérêt de 10% pour tout solde impayé à l'expiration d'un délai de 30 jours de la date d'émission de la facture.

ADOPTÉE

PV2011-01-12

**3.2 Ruisseau Hood, branche 4 - Mont-Saint-Grégoire -
Autorisation à faire procéder aux démarches nécessaires
relatives au nettoyage et nomination**

CONSIDÉRANT la demande de nettoyage de la branche 4 du Ruisseau Hood, formulée par la résolution 2010-12-5619 du conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire adoptée le 6 décembre 2010;

EN CONSÉQUENCE;

12393-11 Sur proposition du conseiller régional Mme Suzanne Boulais,
appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

D'AUTORISER la coordonnatrice des cours d'eau à retenir les services de M. Lucien Méthé de la firme BMI experts-conseils inc. afin que ce dernier donne suite à la demande du conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire relativement à la branche 4 du Ruisseau Hood et ce, pour la réalisation de travaux tels que l'évaluation de la demande des travaux, la tenue d'une réunion d'information, faire procéder à la réalisation de plans et devis, préparer la demande de certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et de Pêches et Océans, préparer le projet de règlement au besoin de même que l'appel d'offres, réaliser la surveillance des travaux de même que tous travaux et procédures nécessaires pour la réalisation des travaux requis;

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu autorise les procédures relatives aux travaux d'entretien et de reprofilage afin de redonner au cours d'eau un écoulement régulier tout en appliquant des mesures de protection (ex. : perré, sortie de drainage, sortie de fossé, intersection de deux cours d'eau, tournant dans le cours d'eau, engazonnement et empierrement des talus et bande riveraine, etc.) dans la branche 4 du Ruisseau Hood;

D'AUTORISER l'appel d'offres relatif aux travaux requis;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin pour être répartis en quote-part suivant la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

**3.3 Rivière du Sud, branche 67 - Saint-Sébastien -
Autorisation à faire procéder aux démarches nécessaires relatives
au nettoyage et nomination**

CONSIDÉRANT la demande de nettoyage de la branche 67 de la Rivière du Sud, formulée par la résolution 2010-358 du conseil municipal de Saint-Sébastien adoptée le 7 décembre 2010;

EN CONSÉQUENCE;

12394-11 Sur proposition du conseiller régional M. Michel Surprenant,
appuyée par le conseiller régional M. Serges Lafrance,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

D'AUTORISER la coordonnatrice des cours d'eau à retenir les services de M. Lucien Méthé de la firme BMI experts-conseils inc. afin que ce dernier donne suite à la demande du conseil municipal de Saint-Sébastien relativement à la branche 67 de la Rivière du Sud et ce, pour la réalisation de travaux tels que l'évaluation de la demande des travaux, la tenue d'une réunion d'information, faire procéder à la réalisation de plans et devis, préparer la demande de certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et de Pêches

PV2011-01-12

Résolution 12394-11 - suite

et Océans, préparer le projet de règlement au besoin de même que l'appel d'offres, réaliser la surveillance des travaux de même que tous travaux et procédures nécessaires pour la réalisation des travaux requis;

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu autorise les procédures relatives aux travaux d'entretien et de reprofilage afin de redonner au cours d'eau un écoulement régulier tout en appliquant des mesures de protection (ex. : perré, sortie de drainage, sortie de fossé, intersection de deux cours d'eau, tournant dans le cours d'eau, engazonnement et empiérement des talus et bande riveraine, etc.) dans la branche 67 de la Rivière du Sud;

D'AUTORISER l'appel d'offres relatif aux travaux requis;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin pour être répartis en quote-part suivant la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

4.0 VARIA

4.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les documents d'information à l'ensemble des membres soit :

- 1) Conciliation bancaire pour les périodes «novembre 2010» et «décembre 2010 (préliminaire)».
- 2) Aide financière annuelle accordée dans le cadre du Programme d'aide financière aux M.R.C..
- 3) Indicateurs de gestion 2009.
- 4) Bilan de la 5^e édition de la Soirée Ès Arts.

M. Réal Ryan fait état de sa participation à quelques séances de travail au sein de Compo-Haut-Richelieu inc..

M. Louis Hak fait état de sa participation à une réunion du Lake Champlain Basin Program.

M. Gérard Dutil demande à ce que le comité de prévention se réunisse d'ici la fin janvier. La date est fixée au 31 janvier 2011, 19h00. Il soumet également que le 13 janvier 2011, une réunion se tiendra en la salle du conseil municipal relativement au dossier des éoliennes.

Mme Christiane Marcoux fait état de sa participation à la séance de travail du comité d'application de la Politique culturelle du Haut-Richelieu. Elle souligne qu'elle a assumé certaines tâches de suivi de dossiers au sein de Compo-Haut-Richelieu inc. à raison d'environ deux à trois jours par semaine.

M. Patrick Bonvouloir sollicite la participation des membres du Conseil à une réunion concernant les loisirs le 25 janvier 2011, 9h00, le tout organisé par la CRÉ Montérégie Est.

M. Serges Lafrance remercie l'ensemble des collègues pour la confiance qui lui est accordée suite à sa nomination au sein de différents comités.

M. Michel Surprenant remercie l'ensemble des collègues pour la confiance qui lui est accordée suite à sa nomination au sein de différents comités.

Mme Suzanne Boulais fait état de sa participation à la réunion du conseil d'administration de l'OTCHR.

M. Yves Duteau fait état de sa participation à la séance de travail du comité d'application de la Politique culturelle du Haut-Richelieu.

M. Pierre Chamberland demande de mettre de l'avant un comité au sein de la M.R.C. afin de susciter la propreté le long des routes du territoire. Les membres concluent que ce champ de juridiction appartient aux municipalités locales et non à la M.R.C..
M. Chamberland invite l'ensemble des collègues à participer au souper de la Saint-Valentin.

PV2011-01-12

Le préfet de la M.R.C. félicite tous les membres du Conseil nommés au sein de différents comités et les remercie de leur implication et du travail à être réalisé. Il souhaite également ses vœux de bonne et heureuse année et surtout la santé.

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

12395-11

Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, ce 12 janvier 2011.

ADOPTÉE

SIGNÉ : GILLES DOLBEC
Préfet

SIGNÉ : JOANE SAULNIER
Directeur général et secrétaire-trésorier